

Rwanda : selon une commission d'enquête
internationale
Des violations « systématiques » des droits de
l'homme ont fait plus de 2 000 victimes en deux
ans

Le Monde, 10 mars 1993

Des violations « *massives et systématiques* » des droits de l'homme ont fait plus de 2 000 victimes civiles depuis le début du conflit dans ce pays, en octobre 1990, a affirmé lundi 8 mars, en présentant son rapport, une commission internationale d'enquête qui s'est rendue au mois de janvier au Rwanda où elle a notamment découvert deux charniers (*le Monde* du 5 février).

Au cours d'une conférence de presse à Paris, M. Daniel Jacoby, président de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), qui fait partie de la commission avec quatre autres organisations non gouvernementales, a souligné que le gouvernement rwandais était impliqué « *à un très haut niveau de responsabilité* » dans ces exactions, mais a également fait valoir que les troupes rebelles du Front patriotique

rwandais (FPR) ont « *commis des excès extrêmement graves à l'égard des populations civiles* ».

Selon la commission d'enquête, « *la responsabilité du président Juvenal Habyarimana et de son entourage est lourdement engagée* ». Le rapport fait état de l'existence, dans l'entourage du président, d'un « *cercle d'une vingtaine de personnes qui organisent les massacres, les affrontements avec l'opposition et les assassinats* ».

Réagissant à la publication de ce rapport, la Belgique a rappelé en consultation son ambassadeur au Rwanda lundi et a indiqué qu'elle pourrait « *réévaluer sa politique de coopération civile et militaire* » avec ce pays. L'ambassadeur du Rwanda à Bruxelles a été convoqué au ministère des affaires étrangères. (AFP.)